

**DIRECTION DES GRANDS TRAVAUX ET INVESTISSEMENT DE DEPLACEMENT
SERVICE MAITRISE D'ŒUVRE**

Commune de Mérignac

Aménagement Av,de la somme- Av,Matoshinos, Av, J F Kennedy Chemin de Pouchon

AVENANT N°1 ANNEXE N°1

Date limite de remise des offres :

11109U

DETAIL ESTIMATIF

N°	Désignation	U	Qté marché	modification	Qté modifiées	P.U.	P.H.T.
1	PANNEAU D'IDENTIFICATION DE CHANTIER	u	4,00	0,00	4,00	169,00	676,00
2	MISE EN PLACE ALTERNAT DE CIRCULATION	j	180,00	-151,00	29,00	32,90	954,10
3	SIGNALISATION DE CHANTIER PARTICULIERE	ft	1,00	0,00	1,00	28 200,00	28 200,00
4	CONSTAT D'HUISSIER DES EXTÉRIEURS	ft	1,00	0,00	1,00	1 410,00	1 410,00
5	SONDAGES	m3	210,00	-156,15	53,85	31,90	1 717,82
6	DÉMOLITION BÉTON ARMÉ	m3	165,00	391,10	556,10	47,00	26 136,70
7	TERRASSEMENT À LA MAIN	m3	400,00	299,00	699,00	19,90	13 910,10
8	TERRASSEMENT MÉCANIQUE AVEC ÉVACUATION	m3	5 500,00	2 463,00	7 963,00	6,47	51 520,61
9	TERRASSEMENT MÉCANIQUE SANS ÉVACUATION	m3	1 500,00	-1 300,00	200,00	1,16	232,00
10	MISE EN ŒUVRE DE DÉBLAIS EN REMBLAIS	m3	1 500,00	-1 300,00	200,00	1,62	324,00
11	TEXTILE GÉOTECHNIQUE ANTICONTAMINANT	m2	10 000,00	-498,00	9 502,00	0,89	8 456,78
12	FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE GNT POUR CHAUSSÉE	m3	3 300,00	907,05	4 207,05	13,40	56 374,47
13	FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE GNT POUR TROTTOIR	m3	2 300,00	18,00	2 318,00	10,90	25 266,20
14	FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE BÉTON	m3	650,00	-405,00	245,00	79,40	19 453,00
15	FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE GRAVE BITUME TYPE GB3	t	1 500,00	-970,00	530,00	45,70	24 221,00
16	BBSG POUR REPROFILAGE	t	1 225,00	-995,00	230,00	46,90	10 787,00
17	E.M.E.	m3	3 300,00	159,73	3 459,73	162,00	560 476,26
18	BÉTON BITUMINEUX MODULE ÉLEVÉ	m2	22 500,00	3 728,00	26 228,00	9,60	251 788,80
19	PLUS VALUE POUR EXÉCUTION DE TRAVAUX DE NUIT						
	a) EME	m3	1 000,00	-880,00	120,00	8,15	978,00
	b) BÉTON BITUMINEUX MODULE ÉLEVÉ	m2	5 000,00	16 650,00	21 650,00	2,46	53 259,00
	c) BBSG POUR REPROFILAGE	t	1 000,00	-799,40	200,60	1,00	200,60
	d) FRAISAGE DE CHAUSSÉE	m2	3 000,00	4 380,00	7 380,00	2,11	15 571,80
	e) REVÊTEMENT PAVÉS RÉSINE OU RÉSINE AGRÉGATS	m2	500,00	-500,00	0,00	9,50	0,00
20	FRAISAGE CHAUSSÉE	m2	20 000,00	-7 105,00	12 895,00	0,32	4 126,40
21	RACCORD CHAUSSÉE	m	450,00	230,00	680,00	6,30	4 284,00

N°	Désignation	U	Qté marché	modification	Qté modifiées	P.U.	P.H.T.
22	FOURNITURE ET POSE DE BORDURES TYPE T3	m	1 200,00	-517,00	683,00	22,20	15 162,60
23	FOURNITURE ET POSE DE BORDURES TYPE P1	m	3 300,00	964,00	4 264,00	16,10	68 650,40
24	BORDURE BASSE SPÉCIALE POUR SÉPARATEUR CENTRAL	m	250,00	-165,00	85,00	57,30	4 870,50
25	CANIVEAUX BÉTON PRÉFABRIQUE TYPE CC2	m	179,00	-65,80	113,20	31,30	3 543,16
26	CANIVEAU BÉTON COULÉ EN PLACE	m	1 000,00	-671,00	329,00	13,60	4 474,40
27	FOURNITURE ET POSE DE BORDURES TYPE QUAI BUS	m	180,00	-180,00	0,00	68,10	0,00
28	AMENÉ/REPLI DE MATÉRIEL POUR MISE EN ŒUVRE DE BORDURES ET CANIVEAUX COULES EN PLACE	ft	1,00	0,00	1,00	2 470,00	2 470,00
29	CONFECTION DE BORDURE TYPE T3 ET CANIVEAU COULÉ EN PLACE	m	3 500,00	-43,00	3 457,00	17,70	61 188,90
30	CONFECTION DE BORDURE TYPE T3 COULÉE EN PLACE	m	3 200,00	137,00	3 337,00	13,10	43 714,70
31	REVETEMENT RÉSINE AGRÉGAT	m2	2 000,00	200,00	2 200,00	17,70	38 940,00
32	REVETEMENT PAVÉS RÉSINE AGRÉGAT	m2	500,00	-400,00	100,00	69,20	6 920,00
33	EXÉCUTION DE TROTTOIRS EN ENROBÉ ROUGE	m2	7 000,00	-1 500,00	5 500,00	14,80	81 400,00
34	EXÉCUTION DE PISTE CYCLABLE EN ENROBÉ NOIR	m2	3 500,00	52,00	3 552,00	10,60	37 651,20
35	DALLES PODOTACTILES	m	220,00	0,00	220,00	60,40	13 288,00
36	FOURNITURE ET MISE EN PLACE D'UN DRAIN Ø 125	m	140,00	-140,00	0,00	21,30	0,00
37	TERRASSEMENTS EN TRANCHÉE POUR ASSAINISSEMENT	m3	3 200,00	-1 579,61	1 620,39	4,35	7 048,70
38	BLINDAGE FOUILLE < À 4 M	m2	300,00	-300,00	0,00	4,70	0,00
39	FOURNITURE ET POSE DE TUYAUX D'ASSAINISSEMENT Ø 300 PVC	m	350,00	47,50	397,50	36,40	14 469,00
40	FOURNITURE ET POSE DE TUYAUX D'ASSAINISSEMENT Ø 400 PVC	m	300,00	-58,00	242,00	49,20	11 906,40
41	FOURNITURE ET POSE DE TUYAUX D'ASSAINISSEMENT Ø 500 PVC	m	100,00	-67,00	33,00	73,80	2 435,40
42	MASSIF DRAINANT AVEC TUYAU PEHD ANNELÉ ET PERFORÉ Ø 500	m	220,00	101,00	321,00	53,70	17 237,70
43	MASSIF DRAINANT AVEC TUYAU PEHD ANNELÉ ET PERFORÉ Ø 600	m	180,00	-180,00	0,00	80,50	0,00
44	FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE REMBLAIS	m3	2 000,00	3 482,00	5 482,00	4,40	24 120,80
45	DÉMOLITION DE BOUCHE D'ÉGOUT OU REGARD DE VISITE	u	14,00	2,00	16,00	87,10	1 393,60
46	CONSTRUCTION DE BOUCHE D'ÉGOUT	u	45,00	-7,00	38,00	544,00	20 672,00
47	CONSTRUCTION DE REGARD DE VISITE	u	30,00	-5,00	25,00	830,00	20 750,00
48	TRANSFORMATION DE BOUCHE D'ÉGOUT EN REGARD DE VISITE	u	10,00	-6,00	4,00	502,00	2 008,00
49	BRANCHEMENT SUR OUVRAGE EXISTANT PAR CARROTAGE	u	15,00	12,00	27,00	141,00	3 807,00
50	MISE À NIVEAU DE REGARDS DE VISITE	u	75,00	-75,00	0,00	92,80	0,00
51	MISE À NIVEAU DE CHAMBRES EXISTANTES	u	15,00	-9,00	6,00	165,00	990,00
52	FOUILLE EN TRANCHÉE POUR RÉSEAUX	m	2 800,00	0,00	2 800,00	12,30	34 440,00
53	FOURNITURE ET POSE DE GAINES Ø 42/45 PVC	m	11 000,00	-4 220,00	6 780,00	2,26	15 322,80
54	FOURNITURE ET POSE DE GAINES Ø 90 PEHD	m	1 000,00	1 262,00	2 262,00	4,81	10 880,22
55	FOURNITURE ET POSE DE GAINES Ø 110 PEHD	m	1 000,00	1 277,00	2 277,00	5,16	11 749,32
56	FOURNITURE ET POSE DE GAINES Ø 160 PEHD OU PVC	m	500,00	-500,00	0,00	5,87	0,00
57	FOURNITURE ET POSE DE CHAMBRE DE TYPE L1T	u	3,00	5,00	8,00	287,00	2 296,00
58	FOURNITURE ET POSE DE CHAMBRE DE TYPE L2T	u	15,00	-7,00	8,00	437,00	3 496,00
59	FOURNITURE ET POSE DE CHAMBRE DE TYPE L3T	u	8,00	-5,00	3,00	570,00	1 710,00

N°	Désignation	U	Qté marché	modification	Qté modifiées	P.U.	P.H.T.
60	FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE REMBLAI AMENDÉ	m3	2 000,00	-840,00	1 160,00	12,20	14 152,00
61	RÉALISATION DE FOSSES D'ARBRES	u	40,00	42,00	82,00	106,00	8 692,00
62	FOURNITURE ET PLANTATION D'ARBRES D'ALIGNEMENT	u	40,00	-40,00	0,00	409,00	0,00
63	TUTEURAGE D'ARBRES D'ALIGNEMENT	u	40,00	-40,00	0,00	69,50	0,00
64	FOURNITURE ET POSE DE TUYAU D'ARROSAGE Ø 32	m	500,00	-500,00	0,00	12,50	0,00
65	CRÉATION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT	m2	400,00	39,00	439,00	117,00	51 363,00
66	SÉPARATEUR À HYDROCARBURE	u	1,00	0,00	1,00	3 200,00	3 200,00
67	OUVRAGE DE RÉGULATION	u	2,00	-1,00	1,00	3 370,00	3 370,00
68	TERRASSEMENT A LA MAIN DES REMBLAIS DES RAMPES D' ACCES	m3	100,00	200,00	300,00	19,90	5 970,00
69	TERRASSEMENT MECANIQUE AVEC EVACUATION DES REMBLAIS	m3	1 200,00	1 000,00	2 200,00	3,85	8 470,00
70	TERRASSEMENT MECANIQUE AVEC MISE EN DEPOT DES REMBLAIS	m3	8 200,00	550,00	8 750,00	10,47	91 612,50
71	DEMOLITION PASSAGE SUPERIEUR	ft	1,00	0,00	1,00	86 900,00	86 900,00

Total HT	2 023 060,93
TVA 19,6%	396 519,94
Total TTC	2 419 580,87

montant du marché initial

Total HT	2 132 208,60
TVA 19,6%	417 912,89
Total TTC	2 550 121,49

économie prévisionnelle,

Total HT	109 147,67
TVA 19,6%	21 392,94
Total TTC	130 540,61

AVENANT N° 1

ANNEXE 2

BORDEREAU DES PRIX NOUVEAUX

MAITRE DE L'OUVRAGE : COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX
ESPLANADE CHARLES DE GAULLE
33076 BORDEAUX CEDEX

MAITRISE D'OEUVRE : COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX
DIRECTION DES GRANDS TRAVAUX
Centre Ingénierie

OBJET DU MARCHE : COMMUNE DE MERIGNAC
AMENAGEMENT DE L'AVENUE DE LA SOMME
DE L'AVENUE MATOSHINOS
DE L'AVENUE J.F. KENNEDY ET DU CHEMIN POUCHON

ARTICLE 1 - BORDEREAU DES PRIX APPLICABLES

Le bordereau des prix applicables au présent marché est celui établi et consenti par l'entrepreneur (bordereau particulier) suivant les clauses du CCAG et en fonction des définitions données à l'article 2 ci-dessous.

Chacun des prix définis ci-après s'entend pour des parties d'ouvrage construites conformément aux prescriptions du présent cahier.

Il tient compte de toutes les prescriptions, garanties, sujétions et obligations prévues explicitement ou non dans les pièces constituant le marché et notamment de tous les aléas pouvant résulter du caractère particulier de ces travaux.

Il ne peut en aucun cas faire l'objet de plus values.

Les prix de ce bordereau comprennent toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe des travaux, ils sont établis hors TVA

Ils comprennent notamment :

- le bénéfice ainsi que tous les droits, impôts divers et les frais généraux de l'entrepreneur,
- les frais de main d'oeuvre et frais y afférents (charges sociales, indemnités de toute nature, primes, frais de déplacement et de transport, heures supplémentaires, ...)
- les frais d'outillage et de matériel, y compris amenée et repli ;
 - les frais d'installation de chantier, conformément aux prescriptions du coordonnateur avec en particulier :
 - le plan des installations à mettre en oeuvre ;
 - l'amenée et le repli des installations d'hygiène, le réfectoire, le bureau du maître d'oeuvre, du coordonnateur ;
 - la clôture de 2 m autour de ces installations ;
 - la création des voies d'accès ;
 - le raccordement aux différents réseaux (AEP, EDF, EU ...)
 - la remis en état des lieux après repliement
- les frais de signalisation : celle prévue à l'article 31.5 du CCAG ainsi que toute la signalisation de police et de jalonnement nécessaire aux différentes phases de travaux (conformément au dossier d'exploitation validé par le MOEG en phase préparatoire des travaux) :
 - les frais de fourniture de matériaux et matières consommables,
 - les frais engagés pour satisfaire aux mesures de police et de sécurité prescrites ou à prescrire à l'occasion des travaux (éclairage, gardiennage, clôture, balayage des voies du chantier et des voies d'accès),
 - les mesures nécessaires pour l'exécution des travaux, des pistes d'accès pour approvisionnement et exécution,
 - les frais et dépenses résultant de l'aménagement d'accès aux terrains de pistes de circulation pour l'extraction ou le transport des matériaux, la construction et l'entretien des fossés de retour d'eau et toutes sujétions en résultant,
 - les frais résultant de l'évacuation ou de l'équipement des venues d'eau souterraine,
 - les frais de brevets ou modèle déposé, l'entrepreneur devant garantir la Communauté Urbaine contre toutes les revendications des possesseurs de procédés brevetés, ou modèles déposés,
 - les frais d'études de tous les documents d'exécution et d'exploitation,
 - les frais d'indemnisation des dommages causés aux tiers par l'entrepreneur.

En application de l'article 14 du C.C.A.G., les travaux non prévus seront réglés par des prix provisoires établis à l'aide des sous détail des prix du présent marché.

ARTICLE 2 - DEFINITION DES PRIX

Index TP	DESIGNATION DE LA PRESTATION ET PRIX D'APPLICATION EN LETTRES	PRIX EN CHIFFRES HT
TP08	<p><u>PRIX N° 0.72 - ENTRETIEN DE SEPARATEURS K 16</u></p> <p>Ce prix rémunère l'amenée, le repli, la mise en place, la liaison et le déplacement si nécessaire de séparateurs K16 de 0,80 m de hauteur fournis par l'entreprise qui en demeure propriétaire.</p> <p>Ce prix comprend la maintenance, le lestage à l'eau, y compris la fourniture de l'eau, le déplacement, le nettoyage haute pression si nécessaire et le remplacement des éléments détériorés.</p> <p>Ce prix s'applique uniquement pour la mise en place de K 16 destinés à assurer le maintien du double sens sur l'avenue Kennedy durant toute la phase transitoire, y compris toutes sujétions d'exécution énoncées ou non pour un maintien à double sens permanent et sécuritaire.</p> <p>Ce prix s'applique au forfait mensuel.</p> <p>LE FORFAIT : CINQ MILLE NEUF CENT TRENTE QUATRE EUROS ET QUATRE VINGT CTS</p>	5 934,80 €
TP08	<p><u>PRIX N° 0.73 - PEINTURE DIRECTIONNELLE</u></p> <p>Ce prix rémunère toute la signalisation horizontale nécessaire à la mise en place du double sens de circulation sur l'avenue Kennedy. Elle comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en place, selon les normes en vigueur, la peinture nécessaire à la mise en oeuvre de cette phase de travaux - la suppression de la peinture existante par recouvrement <p>Ce prix s'applique au forfait.</p> <p>LE FORFAIT : QUINZE MILLE SIX CENT QUARANTE EUROS</p>	15 640,00 €
TP 08	<p><u>PRIX N° 0.74 - LOCATION, POSE, DEPOSE ET MAINTENANCE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION TYPE KD 42</u></p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la location de panneaux de signalisation KD 42 - la maintenance du panneau et de son support pendant toute la durée des travaux - la pose et la dépose du panneau quelles que soient la contrainte et l'implantation. <p>Ce prix s'applique uniquement sur la zone liée à la modification du phasage intervenu en juin 2011 et à l'unité en place.</p> <p>L'UNITE : QUATRE CENT VINGT ET UN EUROS ET NEUF CTS</p>	421,09 €

TP 08	<p><u>PRIX N° 0.75 - LOCATION, POSE, DEPOSE ET MAINTENANCE DE PANNEAUX DE DEVIATION</u></p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la location de panneau de déviation type flèche de direction K8 / B1 - la maintenance du panneau et de son support pendant toute la durée des travaux - la pose et la dépose du panneau quelles que soient la contrainte et l'implantation <p>Ce prix s'applique uniquement sur la zone de mise à double sens de Kennedy en phase provisoire.</p> <p>Ce prix s'applique à l'unité en place.</p> <p>L'UNITE : TROIS CENT DIX NEUF EUROS ET QUARANTE TROIS CTS</p>	319,43 €
TP 08	<p><u>PRIX N° 0.76 - FOURNITURE, POSE ET DEPOSE DE BALISETTE</u></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture, la pose et la dépose de balisette dans le cadre de la mise à double sens de l'avenue Kennedy durant toute sa phase transitoire, y compris maintien, remplacement autant de fois que nécessaire pour un maintien à double sens permanent et sécuritaire.</p> <p>Ce prix s'applique à l'unité en place.</p> <p>L'UNITE : QUARANTE TROIS EUROS ET QUATRE VINGT SEPT CTS</p>	43,87 €
TP10 a	<p><u>PRIX N° 0.77 - FOURNITURE ET POSE DE TUYAUX ASSAINISSEMENT Ø 300 FONTE</u></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tuyaux d'assainissement Ø 300 fonte y compris le transport, l'approche, l'assemblage des tuyaux à l'aide de joints souples, les coupes de tuyaux et la reprise de l'enduit. Il comprend également la fourniture et la réalisation du lit de pose en sable 0,15 m ainsi que la fourniture et la mise en place d'un remblai en sable jusqu'à 0,15 m au dessus de la génératrice supérieure du tuyau.</p> <p>La longueur sera mesurée horizontalement suivant l'axe des canalisations sans déduction des regards de visite.</p> <p>Ce prix s'applique au mètre de canalisation posée.</p> <p>LE METRE : DEUX CENT VINGT EUROS</p>	220,00 €
TP08	<p><u>PRIX N° 0.78 - FOURNITURE ET MISE EN PLANCE DE MELANGE TERRE / PIERRE</u></p> <p>Ce prix rémunère la réalisation d'un mélange terre / Pierre. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture de la terre végétale dont la composition sera sensiblement proche de l'horizon humique du terrain et se rapprochera de la composition des Terres Franches - la fourniture de la pierre qui devra être soumise à un contrôle de conformité avec présentation d'une analyse granulométrique ainsi qu'une analyse de masse volumique apparente sèche. <p>Il comprend également :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le mélange dans la fosse d'arbre ou à proximité immédiate avec transport et mise en place dans la fosse et le compactage. - la réception pourra faire l'objet d'un contrôle de portance <p>Ce prix s'applique au mètre cube mesuré en place.</p> <p>LE METRE CUBE: CINQUANTE SEPT EUROS ET TRENTE CENTS</p>	57,30 €

TP 08	<p><u>PRIX N° 0.79 - FOUNTURE ET POSE D'UNE CABLETTE CUIVRE SECTION 25 MM²</u></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la mise en oeuvre en pleine fouille de câbles de terre ou cuivre nu de 25 mm² et comprend les pièces de raccord serties ou soudées conformément à la norme NFC 1720.</p> <p>Ce prix s'applique au mètre posé.</p> <p>Le METRE : SIX EUROS ET CINQUANTE CENTS</p>	6,50 €
TP 08	<p><u>PRIX N° 0.80 - ABATTAGE D'ARBRES (CIRCONFERENCE < 1 M</u></p> <p>Ce prix rémunère l'abattage d'un arbre, l'essouchage, le débitage et l'évacuation en décharge de l'ensemble.</p> <p>Le travail pourra être réalisé si besoin dans l'encombrement des lignes aériennes. Le prix comprend toutes les sujétions d'exécution pour des sujets dont la circonférence est comprise entre 0,30 m et 1 m mesurée à 1,50 m de hauteur.</p> <p>Ce prix s'applique à l'unité en place.</p> <p>L'UNITE : QUATRE CENT QUATRE VINGT ONZE EUROS</p>	491,00 €
TP 02	<p><u>PRIX N° 0.81 - FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE D'UN ENDUIT BITUMINEUX</u></p> <p>Ce prix rémunère la mise en application d'un enduit bitumineux destiné à étancher le mur de soutènement dans sa partie enterrée. cette exécution devra être conforme aux prestations définies dans le fascicule 65 A du CCTG</p> <p>Ce prix s'applique au mètre² mesuré en place.</p> <p>LE METRE : SIX EUROS QUARANTE</p>	6,40 €
TP 10 a	<p><u>PRIX N° 0.82 - TETE DE PONT BETON</u></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la pose d'une tête de pont préfabriquée en béton pour canalisation Ø 300 à 500. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture de l'élément, son transport à pied d'oeuvre - le terrassement, la mise en place de l'élément, le réglage et le calage y compris jointement et toute suggestion d'exécution <p>Ce prix s'applique à l'unité.</p> <p>L'UNITE : NEUF CENT CINQUANTE EUROS</p>	950,00€
TP 08	<p><u>PRIX N° 0.83 - CONFECTION D'UN MUR EN PARPAING CREUX</u></p> <p>Ce prix rémunère la confection d'un mur en parpaing creux 0,15 x 0,20 x 0,50. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le terrassement de la fouille avec évacuation des déblais - la fondation de béton, y compris le ferrailage adapté à la hauteur du mur à construire - la fourniture et la pose des agglomérés, y compris coupes, raccords et jointements - la confection du chaînage horizontal ou vertical - la mise en oeuvre de l'enduit au mortier de ciment gris dosé à 400 kg/m³ de 0,015 m d'épaisseur moyenne, lissé à la règle ou à la taloche et exécuté en deux couches (dégrossissage et finition). <p>Ce prix s'applique au m² de surface vue.</p> <p>LE METRE CARRE : CENT SOIXANTE DOUZE EUROS ET QUATRE VINGT SEPT CTS</p>	172,87 €

TP 08	<p><u>PRIX N° 0.84 - LOCATION-INSTALLATION BASE VIE</u></p> <p>Ce prix rémunère l'installation et la location de la base vie, conformément aux prescriptions du coordonnateur et comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les frais d'installation - le plan des installations validé par le coordonnateur - l'amenée et le repli des installations d'hygiène, le réfectoire, le bureau du maître d'oeuvre, du coordonnateur - la création et l'entretien des voies d'accès - la clôture de 2 m de haut autour des installations - le raccordement aux différents réseaux (AEP - EDF - EU ...) - la remise en état des lieux après repliement des installations. <p>Ce prix s'applique au forfait mensuel.</p> <p>LE FORFAIT : HUIT CENT CINQUANTE EUROS</p>	850,00
TP 08	<p><u>PRIX N° 0.85 - LOCATION DE SIGNALISATION DE POLICE REGLEMENTAIRE</u></p> <p>Ce prix rémunère la location de l'ensemble de la signalisation de police réglementaire nécessaire aux différentes phases de travaux conformément aux dossiers d'exploitation validés par le maître d'oeuvre.</p> <p>Ce prix s'applique au forfait mensuel.</p> <p>LE FORFAIT : TROIS MILLE TROIS CENTS EUROS</p>	3 300,00
TP 08	<p><u>PRIX N° 0.86 - ENTRETIEN DE LA SIGNALISATION DE POLICE REGLEMENTAIRE</u></p> <p>Ce prix rémunère l'entretien, la dépose, la repose ou le remplacement si nécessaire de l'ensemble de la signalisation de police réglementaire nécessaire aux différentes phases de travaux conformément aux dossiers d'exploitation validés par le maître d'oeuvre.</p> <p>Ce prix s'applique au forfait mensuel.</p> <p>LE FORFAIT : DEUX MILLE EUROS</p>	2 000,00
TP 08	<p><u>PRIX N° 0.87 - MODIFICATION DE PHASAGE DES TRAVAUX</u></p> <p>Ce prix rémunère les conséquences de la modification de phasage imposée par le maître d'ouvrage et comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - modification des plans d'exécution - validation des plans d'exécution - exécution de petites interventions de maçonnerie en fonction des phases modificatives - exécution de zones ponctuelles de voirie en enrobés pour basculement de circulation <p>Ce prix s'applique au forfait mensuel.</p> <p>LE FORFAIT : TREIZE MILLE SIX CENT SOIXANTE QUINZE EUROS</p>	13 675,00

DIRECTION DES GRANDS TRAVAUX ET INVESTISSEMENT DE DEPLACEMENT
SERVICE MAITRISE D'ŒUVRE

Commune de Mérignac

Aménagement Av,de la somme- Av,Matoshinos, Av, J F Kennedy Chemin de Pouchon

AVENANT N°1 ANNEXE N°3

Date limite de remise des offres :

11109U

DETAIL ESTIMATIF

N°	Désignation	U	Qté marché	modification	Qté modifiées	P.U.	P.H.T.
1	PANNEAU D'IDENTIFICATION DE CHANTIER	u	4,00	0,00	4,00	169,00	676,00
2	MISE EN PLACE ALTERNAT DE CIRCULATION	j	180,00	-151,00	29,00	32,90	954,10
3	SIGNALISATION DE CHANTIER PARTICULIERE	ft	1,00	0,00	1,00	28 200,00	28 200,00
4	CONSTAT D'HUISSIER DES EXTÉRIEURS	ft	1,00	0,00	1,00	1 410,00	1 410,00
5	SONDAGES	m3	210,00	-156,15	53,85	31,90	1 717,82
6	DÉMOLITION BÉTON ARMÉ	m3	165,00	391,10	556,10	47,00	26 136,70
7	TERRASSEMENT À LA MAIN	m3	400,00	299,00	699,00	19,90	13 910,10
8	TERRASSEMENT MÉCANIQUE AVEC ÉVACUATION	m3	5 500,00	2 463,00	7 963,00	6,47	51 520,61
9	TERRASSEMENT MÉCANIQUE SANS ÉVACUATION	m3	1 500,00	-1 300,00	200,00	1,16	232,00
10	MISE EN ŒUVRE DE DÉBLAIS EN REMBLAIS	m3	1 500,00	-1 300,00	200,00	1,62	324,00
11	TEXTILE GÉOTECHNIQUE ANTICONTAMINANT	m2	10 000,00	-498,00	9 502,00	0,89	8 456,78
12	FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE GNT POUR CHAUSSÉE	m3	3 300,00	907,05	4 207,05	13,40	56 374,47
13	FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE GNT POUR TROTTOIR	m3	2 300,00	18,00	2 318,00	10,90	25 266,20
14	FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE BÉTON	m3	650,00	-405,00	245,00	79,40	19 453,00
15	FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE GRAVE BITUME TYPE GB3	t	1 500,00	-970,00	530,00	45,70	24 221,00
16	BBSG POUR REPROFILAGE	t	1 225,00	-995,00	230,00	46,90	10 787,00
17	E.M.E.	m3	3 300,00	159,73	3 459,73	162,00	560 476,26
18	BÉTON BITUMINEUX MODULE ÉLEVÉ	m2	22 500,00	3 728,00	26 228,00	9,60	251 788,80
19	PLUS VALUE POUR EXÉCUTION DE TRAVAUX DE NUIT						
	a) EME	m3	1 000,00	-880,00	120,00	8,15	978,00
	b) BÉTON BITUMINEUX MODULE ÉLEVÉ	m2	5 000,00	16 650,00	21 650,00	2,46	53 259,00
	c) BBSG POUR REPROFILAGE	t	1 000,00	-799,40	200,60	1,00	200,60
	d) FRAISAGE DE CHAUSSÉE	m2	3 000,00	4 380,00	7 380,00	2,11	15 571,80
	e) REVÊTEMENT PAVÉS RÉSINE OU RÉSINE AGRÉGATS	m2	500,00	-500,00	0,00	9,50	0,00
20	FRAISAGE CHAUSSÉE	m2	20 000,00	-7 105,00	12 895,00	0,32	4 126,40
21	RACCORD CHAUSSÉE	m	450,00	230,00	680,00	6,30	4 284,00

N°	Désignation	U	Qté marché	modification	Qté modifiées	P.U.	P.H.T.
22	FOURNITURE ET POSE DE BORDURES TYPE T3	m	1 200,00	-517,00	683,00	22,20	15 162,60
23	FOURNITURE ET POSE DE BORDURES TYPE P1	m	3 300,00	964,00	4 264,00	16,10	68 650,40
24	BORDURE BASSE SPÉCIALE POUR SÉPARATEUR CENTRAL	m	250,00	-165,00	85,00	57,30	4 870,50
25	CANIVEAUX BÉTON PRÉFABRIQUE TYPE CC2	m	179,00	-65,80	113,20	31,30	3 543,16
26	CANIVEAU BÉTON COULÉ EN PLACE	m	1 000,00	-671,00	329,00	13,60	4 474,40
27	FOURNITURE ET POSE DE BORDURES TYPE QUAI BUS	m	180,00	-180,00	0,00	68,10	0,00
28	AMENÉ/REPLI DE MATÉRIEL POUR MISE EN ŒUVRE DE BORDURES ET CANIVEAUX COULES EN PLACE	ft	1,00	0,00	1,00	2 470,00	2 470,00
29	CONFECTION DE BORDURE TYPE T3 ET CANIVEAU COULÉ EN PLACE	m	3 500,00	-43,00	3 457,00	17,70	61 188,90
30	CONFECTION DE BORDURE TYPE T3 COULÉE EN PLACE	m	3 200,00	137,00	3 337,00	13,10	43 714,70
31	REVETEMENT RÉSINE AGRÉGAT	m2	2 000,00	200,00	2 200,00	17,70	38 940,00
32	REVETEMENT PAVÉS RÉSINE AGRÉGAT	m2	500,00	-400,00	100,00	69,20	6 920,00
33	EXÉCUTION DE TROTTOIRS EN ENROBÉ ROUGE	m2	7 000,00	-1 500,00	5 500,00	14,80	81 400,00
34	EXÉCUTION DE PISTE CYCLABLE EN ENROBÉ NOIR	m2	3 500,00	52,00	3 552,00	10,60	37 651,20
35	DALLES PODOTACTILES	m	220,00	0,00	220,00	60,40	13 288,00
36	FOURNITURE ET MISE EN PLACE D'UN DRAIN Ø 125	m	140,00	-140,00	0,00	21,30	0,00
37	TERRASSEMENTS EN TRANCHÉE POUR ASSAINISSEMENT	m3	3 200,00	-1 579,61	1 620,39	4,35	7 048,70
38	BLINDAGE FOUILLE < À 4 M	m2	300,00	-300,00	0,00	4,70	0,00
39	FOURNITURE ET POSE DE TUYAUX D'ASSAINISSEMENT Ø 300 PVC	m	350,00	47,50	397,50	36,40	14 469,00
40	FOURNITURE ET POSE DE TUYAUX D'ASSAINISSEMENT Ø 400 PVC	m	300,00	-58,00	242,00	49,20	11 906,40
41	FOURNITURE ET POSE DE TUYAUX D'ASSAINISSEMENT Ø 500 PVC	m	100,00	-67,00	33,00	73,80	2 435,40
42	MASSIF DRAINANT AVEC TUYAU PEHD ANNELÉ ET PERFORÉ Ø 500	m	220,00	101,00	321,00	53,70	17 237,70
43	MASSIF DRAINANT AVEC TUYAU PEHD ANNELÉ ET PERFORÉ Ø 600	m	180,00	-180,00	0,00	80,50	0,00
44	FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE REMBLAIS	m3	2 000,00	3 482,00	5 482,00	4,40	24 120,80
45	DÉMOLITION DE BOUCHE D'ÉGOUT OU REGARD DE VISITE	u	14,00	2,00	16,00	87,10	1 393,60
46	CONSTRUCTION DE BOUCHE D'ÉGOUT	u	45,00	-7,00	38,00	544,00	20 672,00
47	CONSTRUCTION DE REGARD DE VISITE	u	30,00	-5,00	25,00	830,00	20 750,00
48	TRANSFORMATION DE BOUCHE D'ÉGOUT EN REGARD DE VISITE	u	10,00	-6,00	4,00	502,00	2 008,00
49	BRANCHEMENT SUR OUVRAGE EXISTANT PAR CARROTAGE	u	15,00	12,00	27,00	141,00	3 807,00
50	MISE À NIVEAU DE REGARDS DE VISITE	u	75,00	-75,00	0,00	92,80	0,00
51	MISE À NIVEAU DE CHAMBRES EXISTANTES	u	15,00	-9,00	6,00	165,00	990,00
52	FOUILLE EN TRANCHÉE POUR RÉSEAUX	m	2 800,00	0,00	2 800,00	12,30	34 440,00
53	FOURNITURE ET POSE DE GAINES Ø 42/45 PVC	m	11 000,00	-4 220,00	6 780,00	2,26	15 322,80
54	FOURNITURE ET POSE DE GAINES Ø 90 PEHD	m	1 000,00	1 262,00	2 262,00	4,81	10 880,22
55	FOURNITURE ET POSE DE GAINES Ø 110 PEHD	m	1 000,00	1 277,00	2 277,00	5,16	11 749,32
56	FOURNITURE ET POSE DE GAINES Ø 160 PEHD OU PVC	m	500,00	-500,00	0,00	5,87	0,00
57	FOURNITURE ET POSE DE CHAMBRE DE TYPE L1T	u	3,00	5,00	8,00	287,00	2 296,00
58	FOURNITURE ET POSE DE CHAMBRE DE TYPE L2T	u	15,00	-7,00	8,00	437,00	3 496,00
59	FOURNITURE ET POSE DE CHAMBRE DE TYPE L3T	u	8,00	-5,00	3,00	570,00	1 710,00

N°	Désignation	U	Qté marché	modification	Qté modifiées	P.U.	P.H.T.
60	FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE REMBLAI AMENDÉ	m3	2 000,00	-840,00	1 160,00	12,20	14 152,00
61	RÉALISATION DE FOSSES D'ARBRES	u	40,00	42,00	82,00	106,00	8 692,00
62	FOURNITURE ET PLANTATION D'ARBRES D'ALIGNEMENT	u	40,00	-40,00	0,00	409,00	0,00
63	TUTEURAGE D'ARBRES D'ALIGNEMENT	u	40,00	-40,00	0,00	69,50	0,00
64	FOURNITURE ET POSE DE TUYAU D'ARROSAGE Ø 32	m	500,00	-500,00	0,00	12,50	0,00
65	CRÉATION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT	m2	400,00	39,00	439,00	117,00	51 363,00
66	SÉPARATEUR À HYDROCARBURE	u	1,00	0,00	1,00	3 200,00	3 200,00
67	OUVRAGE DE RÉGULATION	u	2,00	-1,00	1,00	3 370,00	3 370,00
68	TERRASSEMENT A LA MAIN DES REMBLAIS DES RAMPES D' ACCES	m3	100,00	200,00	300,00	19,90	5 970,00
69	TERRASSEMENT MECANIQUE AVEC EVACUATION DES REMBLAIS	m3	1 200,00	1 000,00	2 200,00	3,85	8 470,00
70	TERRASSEMENT MECANIQUE AVEC MISE EN DEPOT DES REMBLAIS	m3	8 200,00	550,00	8 750,00	10,47	91 612,50
71	DEMOLITION PASSAGE SUPERIEUR	ft	1,00	0,00	1,00	86 900,00	86 900,00
0,72	Entretien de séparateurs K 16	ft	0,00	9,00	9,00	5 934,80	53 413,20
0,73	Peinture directionnelle	ft	0,00	1,00	1,00	15 640,00	15 640,00
0,74	Location, pose, dépose et maintenance de panneaux type KD42	u	0,00	12,00	12,00	421,09	5 053,08
0,75	Location, pose, dépose et maintenance de panneaux de déviation	u	0,00	22,00	22,00	319,09	7 019,98
0,76	Fourniture, pose et dépose de balisette	u	0,00	299,00	299,00	43,87	13 117,13
0,77	Fourniture et pose de tuyau assainissement Ø 300 fonte	m	0,00	75,00	75,00	220,00	16 500,00
0,78	Fourniture et mise en place de terre-pierre	m3	0,00	640,00	640,00	57,30	36 672,00
0,79	Fourniture et pose d'une cablette cuivre section 25mm2	m	0,00	1 272,00	1 272,00	6,50	8 268,00
0,8	Abattage d'arbres	u	0,00	26,00	26,00	491,00	12 766,00
0,81	Fourniture et mise en œuvre d'un enduit bitumineux	m2	0,00	307,00	307,00	6,40	1 964,80
0,82	Tete de pont béton	u	0,00	1,00	1,00	950,00	950,00
0,83	Confection d'un mur en parpaings creux	m2	0,00	20,00	20,00	172,87	3 457,40
0,84	Location-Instalation base vie	ft	0,00	2,00	2,00	850,00	1 700,00
0,85	Location de signalisation de police réglementaire	ft	0,00	2,00	2,00	3 300,00	6 600,00
0,86	Entretien de signalisation de police réglementaire	ft	0,00	2,00	2,00	2 000,00	4 000,00
0,87	Modification de phasage de travaux	ft	0,00	2,00	2,00	13 675,00	27 350,00

Total HT	2 237 532,52
TVA 19,6%	438 556,37
Total TTC	2 676 088,90